

EMOVA HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 14.581.332 euros
Siège social : 233-235, avenue le Jour se Lève - 92100 Boulogne-Billancourt
793 617 457 R.C.S. NANTERRE
(Ci-après la « Société »)

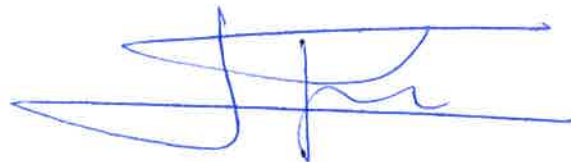
**RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS INTERVENUES
AU COURS DE L' EXERCICE CLOS LE
30 SEPTEMBRE 2017**

(Etabli en application de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce)

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 alinéa 1 du Code de commerce, les informations relatives aux attributions gratuites d'actions effectuées au profit des salariés et mandataires sociaux ne détenant pas plus de 5% du capital social de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

1. Nous vous indiquons qu'aucune action n'a été attribuée gratuitement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, aux mandataires sociaux à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société.
2. Nous vous indiquons également qu'aucune action n'a été attribuée gratuitement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, aux mandataires sociaux à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent.
3. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'indiquer dans le présent rapport le nombre et la valeur des actions qui ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, à chacun des dix salariés de la Société qui ne sont pas mandataires sociaux et dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé et à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires.



Le Directoire